

Passeport

Pour faire un passeport, il faut le demander dans une mairie équipée en présentant les documents nécessaires. Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement. Vous pouvez faire une pré-demande sur le site ants.gouv.fr. Le délai pour faire le passeport dépend de la période et du lieu.

Pour un majeur

[Première demande](#)

[Renouvellement](#)

[Passeport perdu](#)

[Passeport volé](#)

[Passeport en urgence](#)

Pour un mineur

[Première demande](#)

[Renouvellement](#)

[Passeport perdu](#)

[Passeport volé](#)

[Passeport en urgence](#)

Questions – Réponses

- [Combien coûte un passeport ?](#)
- [Peut-on obtenir un passeport gratuitement ?](#)
- [Peut-on avoir deux passeports ?](#)
- [Comment remplacer un passeport abîmé ?](#)
- [Comment acheter un timbre fiscal ?](#)
- [La photo peut-elle être prise au guichet ?](#)
- [Comment obtenir un passeport "grand voyageur" ?](#)
- [Comment savoir où en est ma demande de passeport ?](#)
- [Comment savoir si mon passeport est biométrique ?](#)

[Toutes les questions réponses](#)

Et aussi...

- [Carte d'identité](#)

Pour en savoir plus

- [Conseils aux voyageurs](#)

Source : Ministère chargé de l'Europe et des affaires étrangères

- [Parafe : passage rapide des frontières](#)

Source : Aéroports de Paris



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : [04 67 07 73 00](tel:0467077300)